

MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Deux écoles réunies par une convention

06/02/14



Le colonel Jean-Xavier Chabane (à dr.), commandant de l'École des pupilles de l'air, a paraphé, à la suite de Gilles Denis (à g.), directeur de l'École du paysage, la convention liant les deux établissements.

Deux prestigieux établissements de la région ont décidé de nouer un partenariat pour mieux mettre en œuvre leurs missions d'enseignement. Ce partenariat a été officialisé, ce lundi, par la signature d'une convention liant l'École des pupilles de l'air (EPA) de Montbonnot-Saint-Martin et l'École du paysage de Saint-Ismier, devant un parterre d'enseignants et d'élèves des deux établissements.

« Nous sommes établissements voisins, nos élèves ont la même chance d'évoluer dans un cadre de verdure préservé tout en étant à grande proximité de Grenoble et de ses services. Nos deux établissements ont une culture forte qui les singula-

rise, mais également les réunit » a commenté Gilles Denis, directeur de l'École du paysage. Ce partenariat constitue « une porte ouverte sur une multitude d'actions communes et enrichissantes pour nos deux écoles et, surtout, pour nos élèves » a indiqué le colonel Jean-Xavier Chabane, commandant de l'EPA.

L'École du paysage responsable des 21 ha de l'EPA

Le cœur de cette convention repose sur un bénéfique réciproque. Ainsi, l'EPA confie ses 21 hectares à l'École du paysage, « certain (e) de voir fleurir de jolis projets mais également d'apprendre à mieux gérer (son) espace

naturel et sa biodiversité ».

Les deux chefs d'établissement ont alors symboliquement planté un arbre pour marquer l'événement réunissant les deux établissements. Cet arbre, issu des pépinières de l'exploitation horticole de l'École du paysage, est un Liquidambar styraciflua (Copalme d'Amérique), précisait Frédéric Petjean, le directeur de cette exploitation.

« Pour les Amérindiens, cet arbre symbolise la vie. Gaçons qu'il soit un signe de longue vie et de développement de ce partenariat, établi au profit de nos élèves et de la qualité des enseignements qui pourront leur être dispensés » a déclaré alors Gilles Denis.